

Déchets : le site de Prunelli à nouveau dans la tourmente

Décidément, la vie au centre d'enfouissement technique de Prunelli n'est pas un long fleuve tranquille.

Hier, le jour même de la levée du blocage qui empêchait l'accès des camions au site, des riverains, accompagnés d'élus de la région, bloquaient à leur tour les deux seules routes d'accès. Cette fois, il s'agirait de faire respecter une réglementation routière interdisant l'accès aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes. Autrement dit, la quasi-totalité des camions qui déchargent leurs cargaisons au centre d'enfouissement.

Et c'est là que les choses se compliquent. Les deux seules routes d'accès communales qui desservent le site sont toutes les deux visées par des arrêtés municipaux qui en interdisent l'accès aux poids lourds. Le premier, sur la commune de Ghisonaccia, a été pris en 2010 en raison de la fragilité du pont qui enjambe le Fium'Orbu au lieu-dit Gattone. *"Une étude de la Socotec à l'époque avait déjà conclu aux risques que faisait courir le passage des camions à la résistance du pont, rappelle Francis Giudici, le maire de Ghisonaccia. Mais également à la menace que représentait le passage de ces camions sur les conduites d'eau sous la route"*.



Seuls les camions de la communauté de communes Fium'Orbu-Castellu étaient autorisés à utiliser la route de Gattone. (PHOTOS STÉPHANE GAMANT)

Sur le terrain, le barrage artisanal fait de panneaux et de rubanises n'a pas pour vocation à disparaître. *"Nous ne supportons plus les nuisances olfactives et sonores", martèle Dominique Fraticelli, un des bloqueurs présents sur place.*

Face à cette détermination, les camions n'ont plus comme alternative que de passer par Prunelli et la route communale qui débute à Abbazia pour accéder au site d'enfouissement.

Mais comme un malheur n'arrive jamais seul, cette

route était à son tour bloquée hier soir à l'initiative du maire qui rappelle qu'il avait, en janvier 2017, pris à son tour un arrêté municipal interdisant l'accès aux camions de plus de 3,5 tonnes. Pierre-Siméon de Buochberg explique les raisons de cet arrêté par la volonté de vouloir *"protéger les riverains des nuisances sonores"*, mais surtout *"en raison du mauvais état de cette route"*, incapable, selon lui, *"d'accueillir des camions de ce tonnage"*.

Hier, en fin d'après-midi,

le maire qui ne cachait pas son courroux, prenait sa voiture, montait à la déchetterie et posait lui-même une barrière portant la copie de l'arrêté municipal.

L'élu précise également qu'il avait saisi l'an passé les autorités territoriales afin qu'elles prennent en charge la réfection et la gestion de cette route. Une demande qui serait restée sans réponse.

Des camions qui tourneraient en rond

Il était difficile hier d'obtenir une réponse officielle des autorités sur les infractions commises par les camions au vu des deux arrêtés municipaux. En effet, à ce jour, personne n'est en mesure d'affirmer qu'il y a eu verbalisation à l'égard des camionneurs contrevenants. Au grand dam des deux municipalités concernées.

Officieusement, du côté des représentants de l'État, on fait remarquer que si on devait faire appliquer rigoureusement le Code de la route, les camions tourneraient en rond dans le centre de Ghisonaccia et de Prunelli.

PAUL-MATHIEU SANTUCCI



Hier soir, l'accès au centre d'enfouissement était aussi bloqué au niveau de la commune de Prunelli par la volonté du maire.